



DGA AG

Direction de l'Achat Public

Service Marchés Prestations Intellectuelles

**Objet : Décision du représentant du pouvoir adjudicateur concernant l'accord-cadre à bons de commande conclu pour des missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage d'eau et d'assainissement des bâtiments appartenant au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône – Corps d'état 40 - Relance suite déclaration sans suite.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.3221-11,
- Vu le décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique,
- Vu le décret n° 2019-259 du 29 mars 2019 portant modification de diverses dispositions codifiées dans la partie réglementaire du code de la commande publique,
- Vu le Code de la commande publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019,
- Vu la délibération n° 9 du conseil départemental des Bouches-du-Rhône du 16 avril 2015 donnant notamment en vertu de l'article 3221-11 du code général des collectivités territoriales délégation de compétence à Madame la Présidente du conseil départemental en matière de marchés publics,
- Vu l'arrêté de Madame la Présidente du conseil départemental du 5 juillet 2017 donnant délégation de fonction et de signature en matière de marchés publics à Monsieur Jean-Marc PERRIN, conseiller départemental,
- Vu la lettre de consultation transmise via la plateforme des marchés publics le 17 février 2020,
- Vu le rapport d'analyse des candidatures et des offres établi par la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation,
- Vu la réunion de la commission d'appel d'offres en date du 7 mai 2020,

Au bénéfice des considérations figurant dans le rapport d'analyse des candidatures et des offres présentées par la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation,

La commission d'appel d'offres consultée,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

- de déclarer recevables la candidature suivante :  
SUD ETUDES ENGINEERING
- de classer l'offre régulière, acceptable et appropriée, par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution comme exposé dans le rapport d'analyse des candidatures et des offres susvisées, à savoir :  
1 SUD ETUDES ENGINEERING

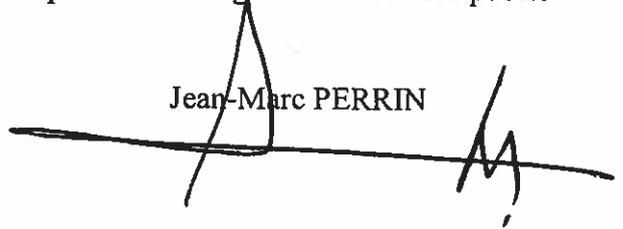
- **Article 2 :**

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 7 mai 2020

Pour la Présidente du conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation  
Le Conseiller départemental délégué aux marchés  
publics et délégations de service public

Jean-Marc PERRIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a vertical stroke crossing it near the left end and a stylized flourish on the right end.